

SONDAGES DANS L'ÉGLISE SAINT-MARTIN DE TOHOGNE

Cette église romane est le siège d'une importante paroisse primitive. Elle est bien conservée, hors la tour et le chœur, rebâti au XVII^e siècle. Sa construction est attribuée à la seconde moitié du XI^e siècle et on admet qu'elle n'excède pas le début du XII^e, puisque le comte Godefroid de Durbuy, mort avant 1124, s'y trouvait inhumé⁽¹⁾. Vouée à Saint Martin, la paroisse comprenait un vaste territoire, qui préfigure la Terre de Durbuy. Sa fondation paraît remonter au VII^e siècle et est probablement due à l'intervention des moines de l'Abbaye de Stavelot⁽²⁾. L'ancienneté du site de l'église était également pressentie et d'aucuns présumaient de son origine romaine. Telles étaient les hypothèses de travail proposées aux recherches archéologiques.

Nos premiers sondages, entrepris en avril 1970⁽³⁾, étaient limités au périmètre extérieur de l'église. Les tranchées I à IV rencontrèrent généralement un sous-sol profondément bouleversé par les aménagements successifs du cimetière, encore utilisé de nos jours. Dans l'église elle-même, les fouilles ont été favorisées par la récente mise en restauration de l'édifice. Nos travaux, entamés en mars 1975, s'échelonnèrent au rythme du chantier⁽⁴⁾. Les emplacements V à XIV ont été examinés dans les nefs et le chœur. Le sous-sol de la tour reste à ouvrir.

Les vestiges rencontrés comprennent un niveau d'occupation pré-romane A et un édicule souterrain à usage de caveau B.

Le niveau d'occupation pré-romane A (fig. 58) paraît s'étendre principalement au secteur occidental de l'église. Dans les tranchées I et II, il se présentait sous la forme d'une épaisse couche de pierres brutes de calcaire. Dans les tranchées V et VI, cette blocaille apparut scellée sous des traces d'incendie, tandis que dans la même tranchée V et dans la tranchée X, elle était fortement mêlée de particules de mortier blanchâtre. En outre, dans ces dernières, des fragments de tuiles étaient récoltés.

Ce niveau épouse la pente naturelle du site, incliné d'est en ouest et du nord au sud. Partout, il repose sur l'assise calcaire du sous-sol et se trouve sous-jacent aux murs de l'église. Son antériorité à l'église romane est de ce fait nettement établie. La découverte de fragments de tuiles est significative. Elle détermine la présence d'un bâtiment d'époque romaine. Cette construction fut apparemment détruite par le feu, avant d'être complètement arasée.

L'édicule B (fig. 58-59) est situé à l'axe du vaisseau central et à la hauteur de la seconde travée. Sous le pavement, une épaisse dalle obturait l'escalier qui conduit à la chambre funéraire souterraine.

¹ G. NINANE, L'ancienne Terre de Durbuy et sa structuration paroissiale, *Ann. Inst. Arch. Lux.* XCIX, 1968, 59-63.

² *Ibid.*, 31 ss., 79 ss. A. DEBLON, La paroisse primitive de Tohogne, *Leodium* 59, 1972, 98-101.

³ Compte-rendu dans *Arch.* 1970, 23-25.

⁴ Nous remercions de leur aimable compréhension Monsieur l'Architecte E.-M. Meurisse, ainsi que Messieurs Foulon et Froidart, entrepreneur et conducteur des travaux.

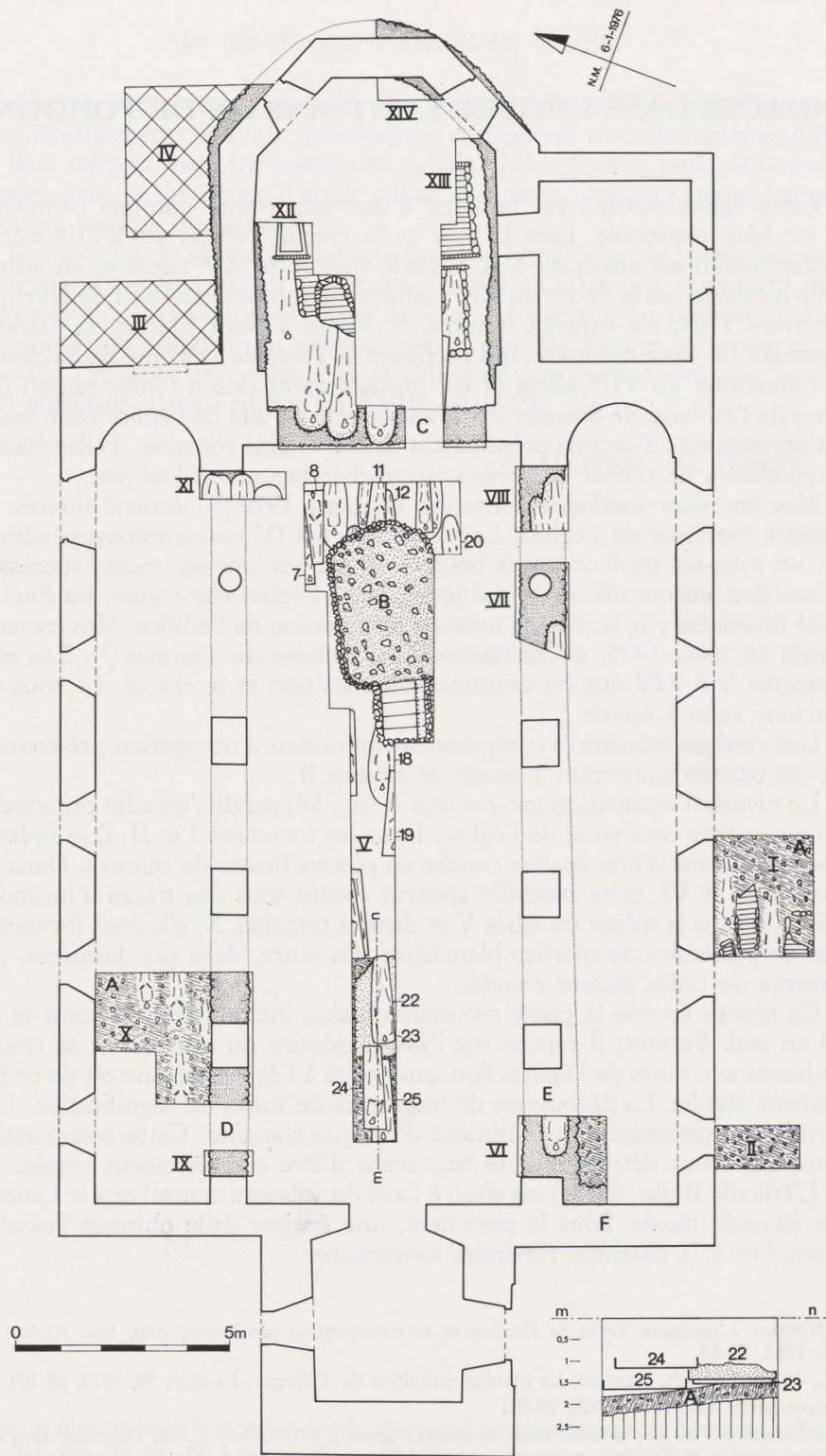


Fig. 58. — Plan général de l'église et des emplacements fouillés en 1970 (I à IV) et en 1975 (V à XIV).

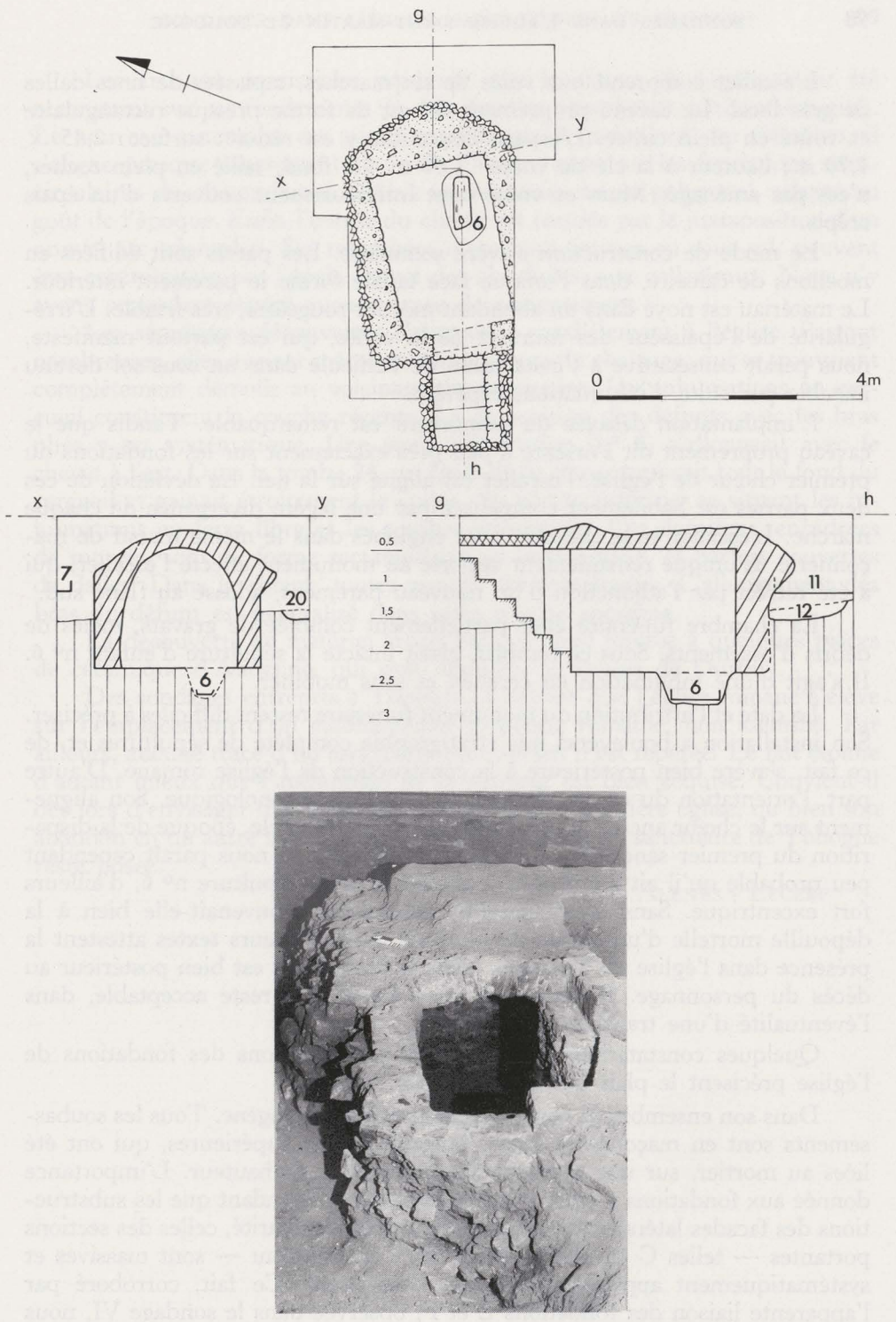


Fig. 59. — L'édicule souterrain. Dessins des plan et coupes. Vue : le corps occidental du monument.

L'escalier comprend une volée de six marches, tapissées de fines dalles de grès local. Le caveau proprement dit est de forme presque rectangulaire et voûté en plein cintre. L'espace disponible y est réduit : surface : $2,45 \times 1,70$ m ; hauteur à la clé de voûte : 1,80 m. Le fond, taillé en plein rocher, n'est pas aménagé. Murs et voûte sont intérieurement couverts d'un épais crépis.

Le mode de construction s'avère sommaire. Les parois sont édifiées en moellons de calcaire, dont l'unique face taillée forme le parement intérieur. Le matériau est noyé dans un abondant mortier rougeâtre, très friable. L'irrégularité de l'épaisseur des murs et de la voûte, qui est partout manifeste, nous paraît consécutive à l'installation de l'édicule dans un sous-sol devenu instable par suite d'inhumations répétées.

L'implantation désaxée du monument est remarquable. Tandis que le caveau proprement dit s'oriente à peu près exactement sur les fondations du premier chœur de l'église, l'escalier est aligné sur la nef. La déviation de ces deux parties est habilement compensée par une légère divergence de chaque marche. L'escalier et la chambre sont englobés dans le même massif de maçonnerie. L'unique remaniement apporté au monument affecte l'escalier, qui a été rétréci par l'adjonction d'un nouveau parement, adossé au flanc sud.

La chambre funéraire était partiellement comblée de gravats, mêlés de débris d'ossements. Sous ce remblai, gisait intacte la sépulture d'enfant n° 6. Il s'agit d'une inhumation en cercueil et sans mobilier.

La date et l'attribution du monument funéraire restent difficiles à préciser. Son installation a bouleversé une stratigraphie complète de sépultures et, de ce fait, s'avère bien postérieure à la construction de l'église romane. D'autre part, l'orientation du caveau fournit un terminus chronologique. Son alignement sur le chœur ancien nous situe avant le XVII^e siècle, époque de la disparition du premier sanctuaire. Le caveau était violé. Il nous paraît cependant peu probable qu'il ait été destiné à abriter la seule sépulture n° 6, d'ailleurs fort excentrique. Sans doute pareille construction convenait-elle bien à la dépouille mortelle d'un comte de Durbuy, dont plusieurs textes attestent la présence dans l'église de Tohogne. Mais le monument est bien postérieur au décès du personnage. Evidemment cette attribution reste acceptable, dans l'éventualité d'une translation du défunt.

Quelques constatations établies en diverses sections des fondations de l'église précisent le plan initial de l'édifice roman.

Dans son ensemble, la construction se révèle homogène. Tous les soubassements sont en maçonnerie sèche, hors les assises supérieures, qui ont été liées au mortier, sur une trentaine de centimètres de hauteur. L'importance donnée aux fondations s'avère très fonctionnelle. Cependant que les substructions des façades latérales témoignent d'une totale précarité, celles des sections portantes — telles C au chœur et D, E, F au vaisseau — sont massives et systématiquement appuyées au rocher sous-jacent. Ce fait, corroboré par l'apparente liaison des fondations E et F, observée dans le sondage VI, nous conduit à conclure à la contemporanéité des trois nefs.

Les archives paroissiales précisent que le chœur de l'église avait été reconstruit sur ses fondements (1). Les fouilles complètent cette information. Le nouveau sanctuaire est mieux orienté que le précédent; en élévation, il s'aligne presque exactement aux nefs. D'autre part, sur les fondations semi-circulaires du chœur initial, s'élève un nouveau chevet polygonal, adapté au goût de l'époque. Enfin l'entrée du chœur est reculée par la juxtaposition d'un nouvel arc triomphal. Ses retombées d'arc, non étayées en sous-sol, peuvent être contrebutées par l'épais chevet des absidioles, aux collatéraux. Nous n'y avons cependant repéré aucune trace de remaniement.

Les sépultures découvertes s'alignaient parallèlement à l'église. Partout nombreuses, elles avaient même envahi les murs de chaînage, qui se trouvaient complètement démolis au voisinage du sanctuaire. Les inhumations en cercueil constituent la couche récente. La disposition des défunts avec les bras pliés y est systématique. Une seule inhumation (n° 8) s'allongeait avec le chevet à l'est. Dans la tombe 24, un épais lit de chaux tapissait tout le fond du cercueil et gainait étroitement le corps. Au niveau inférieur se situent les inhumations en terre libre et les tombes maçonnées. Ces dernières, encadrées de murets, sont de forme rectangulaire ou trapézoïdale, et parfois couvertes de dalles. Dans le chœur, toutes avaient été remployées. L'allongement des bras du défunt est généralisé dans cette couche ancienne.

La découverte de matériel archéologique reste limitée à quelques pièces de céramique d'Andenne, qui sont déposées au musée de Durbuy.

Des sondages entrepris à Tohogne, il ressort que l'église romane s'élève sur l'emplacement d'un établissement d'époque romaine, non identifié. Par ailleurs, aucune trace d'un sanctuaire plus ancien n'est repérée. Le fait étonne d'autant mieux que l'ancienneté de la paroisse est bien acquise. Convient-il dès lors d'envisager une destruction totale d'une première église, ou bien son abandon en un autre lieu? La question des origines du sanctuaire de Tohogne reste posée.

J. ALENUS - LECERF



¹ Nous remercions Monsieur l'Abbé R. Seron de sa communication.